

Senate



Sénat

Canada

Le Nord canadien : À traiter avec respect

Sixième rapport du
Comité sénatorial permanent de
l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

L'honorable W. David Angus, *président*
L'honorable Grant Mitchell, *vice-président*

mai 2009

This report is also available in English

Information regarding the committee can be obtained through its website:

<http://www.senate-senat.ca/EENR-EERN.asp>

Des renseignements sur le comité sont donnés sur le site :

<http://www.senate-senat.ca/EENR-EERN.asp>

TABLE DES MATIÈRES

Membres	i
Ordre de Renvoi – 40-2.....	ii
Résumé.....	iii
LE NORD CANADIEN : À TRAITER AVEC RESPECT.....	1
INTRODUCTION	1
AU SOMMET DU MONDE	3
RESSOURCES DE CHOIX	4
DISTANCES ET CLIMAT DÉFINISSENT LES POSSIBILITÉS	5
<i>Preuve du changement climatique</i>	6
LES GENS DU NORD	7
I. QUI SONT LES GENS DU NORD?	8
II. CE QU’ON NOUS A DIT.....	10
A. NECESSITE DE GERER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	11
<i>Atténuer le changement climatique, c’est bien; s’y adapter, c’est essentiel.....</i>	<i>12</i>
<i>Composer avec la dure réalité</i>	<i>13</i>
B. NECESSITE DE SOLIDIFIER LES INFRASTRUCTURES	14
<i>Projet du gazoduc du Mackenzie</i>	<i>15</i>
<i>Énergies de remplacement</i>	<i>16</i>
C. NÉCESSITÉ DE RECHERCHES PLUS EXHAUSTIVES.....	16
<i>Données de base</i>	<i>17</i>
<i>Respecter le savoir ancestral</i>	<i>18</i>
<i>Station de recherche arctique</i>	<i>18</i>
<i>Bonnes recherches en chantier</i>	<i>20</i>
D. NÉCESSITÉ DE FACILITER LA GOUVERNANCE	20
<i>Réglementation</i>	<i>21</i>
<i>Simplifier les procédures</i>	<i>22</i>
<i>Propriété des ressources</i>	<i>23</i>
<i>Taille unique, pas toujours</i>	<i>23</i>
III. RECOMMANDATIONS	24
ANNEXE A.....	26
ANNEXE B.....	28

Membres du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources

L'honorable W. David Angus – président

L'honorable Grant Mitchell – vice-président

L'honorable Willie Adams

L'honorable Richard Neufeld

L'honorable Tommy Banks

L'honorable Robert W. Peterson

L'honorable Daniel Lang

L'honorable Nick G. Sibbeston

L'honorable Pana Merchant

L'honorable Mira Spivak

L'honorable Lorna Milne

L'honorable Gerry St. Germain

Membres d'office du comité

Les honorables sénateurs Cowan (ou Tardif) et LeBreton, C.P., (ou Comeau).

En outre, les honorables sénateurs Brown, Cochrane, Dawson, Kenny, McCoy, Meighen, Nolin et Trenholme Counsell étaient membres du comité ou ont participé à cette étude.

Personnel du comité:

Mme Sam Banks et M. Marc Leblanc, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement;
M. Jacques Bélanger, agent intérimaire de communications, Direction des communications;
Mme Lynn Gordon, greffière du comité, Direction des comités du Sénat;
Mme Brigitte Martineau, adjointe administrative, Direction des comités du Sénat;
Mme. Chelsea Saville, adjointe administrative, Direction des comités du Sénat.

Nota:

Le présent rapport est le fruit des travaux entrepris par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles au cours de la 2e session de la 39e législature. Le sénateur Tommy Banks était alors président et le sénateur Pierre Claude Nolin, vice-président du Comité. En outre, les honorables sénateurs Banks, Brown, McCoy, Milne, Mitchell et Sibbeston ont participé à la mission d'information dans l'Arctique de l'Ouest du 1er au 6 juin 2008.

Ordre de Renvoi—40-2

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 3 mars 2009 :

L'honorable sénateur Angus propose, appuyé par l'honorable sénateur Johnson,

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à étudier et à faire rapport sur de nouvelles questions concernant son mandat :

a) la situation actuelle et l'orientation future des ressources énergétiques du Canada sur les plans de la production, de la distribution, de la consommation, du commerce, de la sécurité et de la durabilité;

b) des défis environnementaux du Canada, y compris ses décisions concernant le changement climatique mondial, la pollution atmosphérique, la biodiversité et l'intégrité écologique;

c) la gestion et l'exploitation durables des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dont, sans y être limité, l'eau, les minéraux, les sols, la flore et la faune;

d) les obligations du Canada issues de traités internationaux touchant l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles, et leur incidence sur le développement économique et social du Canada;

Que les documents reçus, les témoignages entendus, et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet depuis le début de la deuxième session de la trente-neuvième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 30 juin 2010 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Résumé

Le gouvernement fédéral a renouvelé son engagement envers l'Arctique canadien. Le discours du Trône 2007 dévoilait une nouvelle stratégie nordique qui visera à renforcer la souveraineté du Canada dans le Nord, et à y protéger l'environnement. Elle cherchera aussi à favoriser le développement social et économique, ainsi qu'à améliorer et à décentraliser la gouvernance de façon à ce que les habitants du Nord soient davantage maîtres de leur destin.

On a dit, au sujet de l'affirmation de notre présence et de notre souveraineté dans l'Arctique, qu'il fallait l'exercer, à défaut de quoi on risque de la perdre. Cet énoncé n'implique pas que le Canada entend exploiter le Nord. L'affirmation de la souveraineté ne doit pas occulter le fait que le destin de l'Arctique canadien doit être pleinement assumé par les gens du Nord eux-mêmes.

Pour comprendre les défis du Nord, notre comité, le Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, s'est rendu dans l'Arctique occidental en juin 2008. Nous voulions voir de nos yeux comment vivent les gens du Nord et comment le développement économique et social peut se réaliser dans leur intérêt.

Le Nord canadien est en pleine mutation – le Comité a vu l'effet du changement climatique sur l'environnement et la culture nordiques. L'érosion attaque les rivages, le pergélisol fond et les structures subissent des dégâts considérables. Villes et villages du Nord doivent déjà s'adapter au réchauffement.

Comme par le passé, les ressources naturelles abondantes de l'Arctique continuent d'attirer les investisseurs potentiels. Le pétrole, le gaz et les minéraux abondent dans toute la région. Il y a déjà beaucoup d'exploitation en cours, mais la majeure partie du potentiel demeure inexploitée.

Pendant notre séjour dans l'Arctique occidental, les intervenants locaux nous ont beaucoup appris. On nous a parlé des effets locaux du changement climatique, et de l'approche participative que de nombreuses localités prennent pour s'adapter dès aujourd'hui à un environnement en mutation. La recherche ciblée sur le Nord permettra de moduler la réponse aux nouveaux défis. Bien des gens appellent de leurs vœux le développement économique, notamment la mise en valeur pétrolière et gazière projetée, mais ils reconnaissent également la nécessité de protéger leur environnement et leur culture.

La grande conclusion à laquelle nous sommes parvenus, c'est que les Canadiens doivent prêter l'oreille à ce que les gens du Nord veulent et à ce dont ils ont besoin. Au lieu de réduire le Nord à une arrière-cour économique et militaire, nous devons y voir la patrie des Canadiens du Nord et la respecter. Le gouvernement fédéral peut et devrait jouer un rôle déterminant dans le développement économique et l'appui à l'adaptation au changement climatique – mais cela doit se faire de concert avec toute la population nordique, et en harmonie avec sa vision de l'avenir.

Le Nord canadien : À traiter avec respect

Aujourd'hui, il nous faut poser un regard nouveau sur le Nord. De nouvelles possibilités émergent d'un bout à l'autre de l'Arctique, mais aussi de nouveaux défis provenant d'ailleurs. Notre gouvernement présentera une stratégie intégrée pour le Nord. Cette stratégie visera à renforcer la souveraineté du Canada dans le Nord, et à y protéger l'environnement. Elle cherchera aussi à favoriser le développement social et économique, ainsi qu'à améliorer et à décentraliser la gouvernance de façon à ce que les habitants du Nord soient davantage maîtres de leur destin.

*Discours du Trône
16 octobre 2007*

Introduction

Les Canadiens du Sud ont toujours eu, de près ou de loin, un profond attachement pour les territoires du Nord canadien. Le Nord fait partie intégrante de notre identité nationale – de ce que nous sommes collectivement comme nation, en tant que Canadiens. Et pourtant, quiconque a étudié l'histoire du Canada sait que certains parmi nous qui venons du Sud n'ont pas toujours traité le Nord – ou, plus précisément, les habitants du Nord – avec le respect qu'ils méritent.

Le comité est d'avis que le respect doit être un facteur très important de l'équation au cours des prochaines décennies dans le Nord, alors que notre pays sera confronté à des questions de souveraineté, d'exploitation des ressources, de développement social et économique, d'intégrité culturelle et de protection de l'environnement.

Six membres du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles ont visité l'ouest de l'Arctique du 1^{er} au 6 juin 2008. Nous avons mis l'accent sur l'écoute. Les habitants du Nord ne parlent pas tous d'une même voix évidemment. Notre rôle a consisté à écouter divers témoignages exprimant une certaine vision pratique des décisions qui doivent être prises au cours des prochaines années pour que le Nord canadien puisse évoluer dans le meilleur intérêt de tous les Canadiens.

Des questions très complexes se poseront dans le Nord au cours des années à venir. Ce qui ressort, c'est que toutes ces questions complexes ne sauront être réglées dans le meilleur intérêt de tous les Canadiens si nous n'écoutons pas les gens du Nord, qui savent bien ce qu'il convient de faire, ou si nous n'agissons pas en partenariat avec eux pour faire avancer la cause commune.

Il ressort aussi que ces questions ne sauront être réglées dans le meilleur intérêt des gens du Nord et, en fait de tous les Canadiens à moins que nous n'y attachions une importance beaucoup plus grande et fassions preuve d'une plus grande détermination pour les régler.

Le gouvernement actuel a fait du Nord une priorité – le premier ministre Stephen Harper a déclaré, en parlant de la souveraineté, qu'il faut « soit l'exercer, soit la perdre ». Mais nous devons définir avec prudence comment nous l'exercerons. Les Canadiens du Sud ne doivent pas tomber dans le piège et croire que le Nord peut être exploité comme les puissances coloniales ont jadis exploité les ressources naturelles de leurs colonies pour s'enrichir. Le Nord n'est pas une colonie du Sud. C'est est la patrie de plus de 100 000 citoyens, dont la majorité est autochtone. Il faut le développer en tenant bien compte de la volonté des Autochtones. Il faut le développer dans l'intérêt de tous les gens du Nord.

Les gens du Nord doivent participer aux décisions qui concernent leur patrie. Cela peut prendre du temps. Il est essentiel que les décisions prises dans le Nord soient le résultat d'un consensus.. Les gens du Sud doivent reconnaître que les décisions rapides et arbitraires pouvant faire passer les politiciens pour des gens puissants et déterminés dans le Sud peuvent signer l'arrêt de mort de solutions qui fonctionneraient dans le Nord.

Le comité a examiné l'effet sur les Canadiens du Nord de deux phénomènes plus ou moins concourants : le changement climatique, et le développement industriel et commercial. Bien des gens du Sud présument simplement que l'un et l'autre seront profitables pour le Nord et ses habitants. À certains égards, ce pourrait être le cas. Le changement climatique pourrait ouvrir la porte au développement économique dans le Nord, mais il pourrait aussi être très destructeur à cause de la construction d'importantes routes de glace et d'ouvrages dans le pergélisol, du mouvement des troupeaux de caribous et des marées, et d'autres aspects de cette société et de cet environnement fragiles et vulnérables. Sur le plan économique, les avantages pourraient l'emporter sur les pertes, mais il s'agit là sans aucun doute d'une épée à deux tranchants qu'il faut manipuler avec grand soin.

Notre rapport n'est en rien un plan détaillé. Le Canada doit rendre le Nord opérant dans l'intérêt de sa population et de tous les Canadiens. Le rapport propose plutôt une réflexion sur les témoignages entendus lors d'un séjour trop bref qui, nous l'espérons, saura renseigner les Canadiens du Sud sur certains aspects d'une région importante de notre pays qui fait face à des difficultés très complexes. Nous avons visité l'Arctique occidental; nous n'avons pas inclus le Nunavut, visité à la même époque par le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

Les recommandations contenues dans le présent rapport constituent au moins, à notre avis, un point de départ.

Au sommet du monde

Cette carte peut paraître à l'envers pour la plupart des gens du Sud, mais elle est à l'endroit pour les gens du Nord.

Oui, ce point à l'horizon, c'est Winnipeg – à peu près là où un Canadien du Sud s'attend à trouver la Floride. Et les Albertains – de Calgary et d'Edmonton – se trouvent là où un habitant du Sud imagine Los Angeles et San Francisco.



Source: site Web Northern Transportation Company Limited, <http://www.ntcl.com/>

À l'avant et au centre se trouvent plus de 70 collectivités aux noms pittoresques, tels que Pond Inlet et Taloyoak, Repulse Bay, Old Crow et Paulatuk, et quelques collectivités plus importantes comme Yellowknife, Whitehorse et Iqaluit.

Ces collectivités, et les espaces apparemment infinis qui les séparent, constituent le Nord.

Les régions de l'Arctique et du Nord sont appelées « le Nord » avec la majuscule, « l'Arctique », « le Nord canadien », « la région au nord du 60^e parallèle ». Dans notre rapport nous utilisons « le Nord » pour désigner les trois territoires : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut. Cela inclut l'Arctique, qui en est la partie la plus

septentrionale, et aussi les terres et les mers qui entre dans les ententes et les revendications territoriales modernes des Inuits, de la mer de Beaufort au Labrador.¹

Évidemment, « le Nord » se définit de bien des façons. Pour certains, c'est une idée reçue et une conception de l'esprit plutôt qu'une entité géographique. Le comité est convaincu qu'à moins de comprendre les cultures et la sensibilité uniques du Nord, il est impossible de comprendre quoi que ce soit de cette partie du monde. Cela dit, nous débutons notre rapport par une définition très prosaïque du Nord : *géographiquement, c'est le territoire constitué des trois territoires canadiens qui relèvent du gouvernement fédéral – Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.*

Ces trois territoires sont rien de moins qu'immenses. Les sept provinces canadiennes de l'Est, dont avant tout l'Ontario et le Québec, ne suffiraient pas à en occuper la totalité. Imaginons que nos sept provinces de l'Est (que la plupart des étrangers s'imaginent déjà peu peuplées) compteraient à peine 100 000 habitants plutôt que 24 millions.

On peut nettement dire que le Nord est peu peuplé. Des 75 collectivités des trois territoires du Nord, 55 comptent moins de 1 000 habitants. Même Yellowknife et Whitehorse – les deux plus grandes villes du Nord – comptent au plus 19 000 et 20 500 habitants respectivement². Le nombre d'habitants aux 100 kilomètres carrés est de 1,5 au Nunavut, 3,6 dans les Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.) et 6,4 au Yukon. Dans l'ensemble du Canada, incluant le Nord, ce chiffre est de 351³.

C'est sans doute parce qu'il y a si peu d'habitants dans le Nord que trop de gens du Sud ont tendance à définir le Nord en fonction de ses ressources plutôt que de ses habitants. Le Canada s'est bâti par la mise en valeur de ses vastes ressources naturelles, et bien des Canadiens considèrent le Nord comme la dernière région à exploiter pour ses ressources.

Ressources de choix

Le Nord est riche en ressources, et son potentiel fait rêver les entrepreneurs.

Le Yukon recèle de nombreux grands gisements de minéraux. Dans le passé, l'or, l'argent, le cuivre, le tungstène, l'amiante, le cadmium, le plomb, le nickel et les éléments du groupe du platine ont été exploités. Les travaux de prospection ont révélé un vaste potentiel minier – baryte, charbon, minerai de fer et molybdène – ainsi que d'autres gisements de minéraux du groupe du platine, de nickel et même de pierres précieuses (émeraudes). Plusieurs gisements semblent de calibre mondial. Le gisement de minerai de fer dans le nord-est du territoire est un des plus grands dans le monde. Les gisements

¹ Inuit Tapiriit Kanatami, "An Integrated Arctic Strategy", January 2008, <http://www.itk.ca/search/node/%22An%20Integrated%20Arctic%20Strategy%22> .

² Statistique Canada, Recensement de 2006, Profil des communautés de 2006, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

³ Statistique Canada, *Recensement de 2006*, <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/popdwell/Table.cfm?T=101> [consulté le 6 avril 2009].

de tungstène (situés juste au-delà de la frontière des T. N.-O. n'est accessible qu'à partir du Yukon) contiendraient 15 % des réserves totales mondiales⁴.

La moitié environ du PIB des Territoires du Nord-Ouest provient des mines de diamants⁵. Des gisements de radium et d'uranium ont été exploités près du Grand lac de l'Ours; de l'or a été extrait près de Yellowknife; et des mines de plomb, de zinc et tungstène se sont aussi avérées profitables dans le passé. Des champs de gaz naturel sont mis en valeur partout aux T. N.-O., mais leur pleine exploitation dépend de l'achèvement du projet gazier de la vallée du Mackenzie.

La géologie du Nunavut promet une grande prospérité minière, qu'il s'agisse des gisements d'or, de plomb, de zinc ou de diamants. La première mine de diamants du territoire est entrée en production en 2006, et neuf autres mines devraient entrer en production au cours des cinq à dix prochaines années. Plus de 200 millions de dollars ont été dépensés en prospection de minéraux au Nunavut en 2007⁶.

Distances et climat définissent les possibilités

Les distances et le climat ont toujours présenté des défis formidables pour la population qui vit dans le Nord, ainsi que pour les investisseurs. Les distances ne changent pas, mais le climat change. Le réchauffement dans le Nord attirera sans doute davantage les investisseurs étrangers. Par ailleurs, cela pourrait améliorer ou encore empirer le sort de bien des gens du Nord. Ou encore l'empirer.

D'abord, les distances. À cause du grand éloignement des marchés, seuls les minerais à forte teneur ou les autres produits à valeur élevée justifient les coûts élevés d'achat des matériaux de construction et d'exploitation, de transport de la machinerie, et de la main-d'œuvre jusqu'à l'emplacement d'une mine. Le transport est un gros problème. Il en coûte très cher de construire des routes ou des chemins de fer permanents sur un terrain aussi difficile. En effet, le Nunavut ne compte qu'une seule route importante (qui relie le village minier de Nanisivik à Arctic Bay, sur une distance de 21 kilomètres). Les T. N.-O. et le Yukon possèdent un plus grand réseau de routes permanentes, mais l'ensemble de leurs réseaux, d'un total de 7 200 kilomètres, est négligeable par rapport au réseau routier complexe du Sud⁷. Songeons-y – le Canada compte au total plus de

⁴ Gouvernement du Yukon, *Discover Yukon's Mineral Wealth*, http://www.geology.gov.yk.ca/publications/brochures/ec_dev_ygs/discover_yukon.pdf [consulté le 6 avril 2009].

⁵ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère de l'industrie, du tourisme et de l'investissement, <http://www.iti.gov.nt.ca/MediaRoom/DYK.shtml#diamondsanchor> [consulté le 6 avril 2009].

⁶ Le Forum des ministres responsables du développement du Nord, *Focus North: Nunavut*, <http://www.focusnorth.ca/francais/index.htm> [consulté le 6 avril 2009].

⁷ Ainsi, l'Alberta a un réseau de routes asphaltées de plus de 20 000 kilomètres, mais elle n'occupe que le quart de la superficie des T. N.-O. et du Yukon. <http://www.albertacanada.com/investlocate/1086.html> [consulté le 6 avril 2009].

1,4 million de kilomètres de routes permanentes⁸. Du total, seulement un cinquième de un pour-cent se trouve dans les trois immenses territoires du Nord.

Des routes d'hiver – principalement des routes de glace – ont traditionnellement assuré un lien routier fiable entre les mois de novembre et d'avril. La plus importante route d'hiver aux T. N.-O. est celle qui relie Tibbett à Contwoyto, qui s'étend sur 568 kilomètres de Yellowknife à la mine Echo Bay de Lupin au Nunavut. Cette route, dont 87 % s'étend sur des lacs gelés, a d'abord été exploitée sous licence par l'Echo Bay Mines Ltd. de 1979 à 1998, puis par une coentreprise routière créée par BHP Billiton et Diavik Diamond Mines. La route permet de transporter du matériel et des matériaux de construction, des pièces, des génératrices et des biens essentiels comme de la nourriture et du carburant pour la production d'électricité⁹. Durant le court hiver, si ces biens essentiels ne sont pas acheminés par route, ils doivent l'être par avion, à grand prix.

« Pour diverses raisons environnementales, le rythme et l'ampleur du réchauffement planétaire sont plus prononcés dans l'Arctique qu'ailleurs dans le monde. Les régions et les populations de l'Arctique sont aux prises avec des problèmes uniques de changement et d'adaptation, et de partage des problèmes planétaires. »

Source : Inuit Tapiriit Kanatami, *An Integrated Arctic Strategy*, janvier 2008, p. 5 [Traduction]

Preuve du changement climatique

Le changement climatique est très préoccupant dans le Nord. Les résidents du Nord sont convaincus que le changement climatique est vraiment une réalité ici et que c'est maintenant qu'il faut agir pour y faire face¹⁰. Pour cela, deux moyens : l'atténuation et l'adaptation. Les membres du comité ont entendu diverses anecdotes sur le changement climatique et des témoignages convaincants selon lesquels les collectivités font tout en leur pouvoir pour apporter leur contribution à la résolution du problème même si cette contribution est infime en comparaison aux dommages causés dans le Nord par les émissions de dioxyde de carbone produites ailleurs dans le monde.

⁸ *L'Atlas canadien en ligne*; <http://www.canadiangeographic.ca/atlas/> [consulté le 6 avril 2009].

⁹ Nuna Logistics Inc., *The Winter Road*. http://www.nunalogistics.com/projects/winter_road/index.html [consulté le 6 avril 2009].

¹⁰ Jamie Bastedo, "On the Frontlines of Climate Change –What's really happening in the Northwest Territories", Cygnus Environmental 2007, <http://sen.parl.gc.ca/nsibbeston/Final%20for%20WEB%20or%20Email.pdf>, [consulté la dernière fois le 22 avril 2009]

Les gens du Nord

« Les gens qui vivent, travaillent et jouent dans le Nord voient le Nord comme leur patrie, alors que les gens du Sud le voient comme une région éloignée. Cette dernière vision ne tient qu'au désir d'exploiter ses ressources naturelles, alors que la première tient à une utilisation millénaire de la terre et de la mer par les Autochtones. Voir le Nord comme une région éloignée est une vision simpliste et à courte vue ».
[Traduction]

*Karim-Aly S. Kassam,
Professeur international,
Université de Calgary
2001¹¹*

Le comité s'est penché sur l'immensité des terres et des eaux qui constituent le Nord. Nous avons discuté des ressources abondantes du Nord. Nous avons discuté des défis que posent les grandes distances et le climat incertain. Mais, avant de nous attaquer dans le présent rapport aux grands enjeux du Canada dans le Nord, il faut discuter des gens du Nord.

Même si ce qui nous intéresse surtout dans ce qui transpire au sommet du monde, c'est...

- le bien-être économique et social des gens du Nord,
- la protection de l'environnement fragile du Nord,
- la mise en valeur des ressources du Nord,
- l'exercice de la souveraineté canadienne dans le Nord, ou
- tout ce qui précède,

... les membres du comité sont convaincus que la clé du succès dans chacun de ces secteurs est de satisfaire les besoins et les souhaits des gens du Nord.

Permettez-nous ici de souligner un autre point important : ceux qui présumant que les besoins et les souhaits des gens du Nord sont les mêmes que ceux des gens du Sud sont condamnés à l'ignorance. Il y a beaucoup de diversité au sein de la population de plus de 100 000 habitants du Nord. Mais la plupart de ces gens – qu'ils soient nés dans le Nord ou qu'ils s'y soient établis – savent que les protocoles, les arguments et les attitudes qui contribuent à régler les problèmes dans le Sud ne portent pas nécessairement fruit dans le Nord.

Si le Canada comme pays veut jouer un rôle efficace et équitable dans le Nord, il doit avoir la confiance des gens du Nord. Prenons la souveraineté. Les questions de souveraineté dans le Nord ne seront jamais réglées militairement – on ne saurait imaginer un affrontement entre Canadiens et Russes dans l'environnement fragile des eaux du Nord, et encore moins imaginer le Canada en sortir vainqueur. Il est bien plus probable

¹¹ *Passion for Identity: Canadian Studies for the 21st Century*. Scarborough; Nelson Thomson Learning, 00 433-455.

que les questions de souveraineté seront réglées à l'avantage du Canada si nous pouvons prouver devant les tribunaux internationaux que notre nation appuie les gens qui ont vraiment vécu dans le Nord depuis des millénaires – et les appuie de façon à exaucer leurs souhaits tels qu'ils les ont exprimés. La mise en œuvre des ressources sera d'autant plus réalisable que les habitants du Nord ont l'impression qu'ils seront traités avec équité.

Le sénateur Sibbeston : « Je viens des Territoires du Nord-Ouest. Je m'intéresse particulièrement à ce que vous dites au sujet de la souveraineté et à son incidence sur les peuples inuits habitant dans l'Arctique. Leur présence là-bas peut-elle justifier la souveraineté? »

Donat Pharand, professeur émérite, Département de géographie, Université d'Ottawa : « ... Il est sans conteste que les Inuits utilisent les eaux et la banquise du golfe d'Amundsen, du détroit de Barrow et du détroit de Lancaster, pour ne nommer que ceux-là, depuis la nuit des temps... Le Canada peut invoquer l'utilisation traditionnelle de ces eaux par les Inuits afin de consolider la validité des lignes de base droites¹² ».

I. Qui sont les gens du Nord?

« Les déclarations publiques sur les priorités stratégiques dans le Nord font rarement mention des Inuits et des autres peuples autochtones et, lorsque c'est le cas, elles le font dans des renvois en bas de page ou des réflexions après coup... Le fédéralisme nous appartient à tous : le rôle premier de la gestion de l'Arctique canadien devrait revenir aux gens de l'Arctique canadien. » [*Traduction*]

Mary Simon,
Présidente, Tapiriit Kanatami¹³

Voici quelques renseignements de base sur les gens du Nord et leur façon de vivre. Évidemment, les chiffres et les autres faits mentionnés ne suffisent pas à décrire fidèlement la vie dans le Nord, mais c'est au moins un point de départ pour comprendre à quel rythme battent les territoires.

AUTOCHTONES : Au Nunavut, 85 % de la population est essentiellement inuite¹⁴. C'est le plus fort pourcentage dans les territoires. Ce chiffre est de 50 % dans les

¹² Donat Pharand (Université d'Ottawa), Témoignages du comité, fascicule 10, 27 mai 2008.

¹³ Simon, Mary. "Federal northern strategy: back to Diefenbaker or building for the future?" *The Hill Times*, 31 mars 2008.

¹⁴ Statistique Canada, *Recensement 2006*, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92->

Territoires du Nord-Ouest¹⁵ et il est évalué à 25 % au Yukon¹⁶. Au Canada, bien des Autochtones ont adopté certaines habitudes des gens du Sud (il n'est pas rare de voir des adolescents absorbés dans des conversations, téléphone cellulaire à la main), mais cela n'exclut pas un profond attachement aux traditions qui se manifeste de maintes façons, en particulier en matière de gouvernance [voir ci-dessous].

COLLECTIVITÉS : Les agglomérations suivent la tendance traditionnelle à s'établir au bord des lacs et des cours d'eau, et sur la côte. Essentiellement, chaque territoire compte une ou deux villes et de nombreux villages.

EMPLOI : Selon le recensement de 2006 de Statistique Canada, 21 350 personnes étaient employées dans les Territoires du Nord-Ouest, 17 315 au Yukon et 10 670 au Nunavut¹⁷. Le total, 49 335, représente la moitié environ de la population des trois territoires. Un grand nombre d'habitants du Nord sont employés par les administrations locales et territoriales, mais d'autres subsistent de diverses façons : chasse, piégeage, pêche et autres occupations traditionnelles. Mais il y a aussi des travailleurs dans les mines de diamants, des employés de compagnies pétrolières, des commerçants et des gens qui travaillent dans divers secteurs comme dans le Sud. Selon Statistique Canada, le revenu hebdomadaire moyen en 2007 – ce qui comprend salaires et traitements, assistance sociale et soins de santé – était inférieur à la moyenne canadienne (703,04 \$) au Nunavut (656,69 \$), mais supérieur dans les T. N.-O. (1 293,41 \$) et au Yukon (850,12 \$)¹⁸.

COÛTS : Très souvent, les denrées doivent être transportées par avion dans le Nord. Un litre de lait peut coûter jusqu'à 4,49 \$ contre à quelque 1,69 \$ à Calgary¹⁹. Évidemment, bien des gens consomment des aliments locaux pour des raisons sanitaires, économiques et sociales. Par ailleurs, d'autres coûts sont élevés dans le Nord. Ainsi, il serait

[591/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=CSD&Code1=6204003&Geo2=PR&Code2=62&Data=Count&SearchText=Iqaluit&SearchType=Begins&SearchPR=01&BI=All&Custom=](http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-594/details/page.cfm?Lang=E&Geo1=CSD&Code1=6204003&Geo2=PR&Code2=62&Data=Count&SearchText=Iqaluit&SearchType=Begins&SearchPR=01&BI=All&Custom=) [consulté le 6 avril 2009].

¹⁵ Affaires indiennes et du Nord Canada, <http://www.ainc-inac.gc.ca/enr/clc/adp/ia/nwt-fra.asp>, [consulté le 6 avril 2009].

¹⁶ Statistique Canada, *Profil de la population autochtone*, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-594/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=PR&Code1=60&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Yukon%20Territory&SearchType=Begins&SearchPR=01&BI=All&GeoLevel=&GeoCode=60>, [consulté le 6 avril 2009]. Un Autochtone s'entend d'une personne qui déclare s'identifier à au moins un groupe autochtone (un Indien d'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit), un Indien reconnu en vertu d'un traité, un Indien inscrit selon la *Loi sur les Indiens* ou un membre d'une bande indienne ou d'une Première nation.

¹⁷ Statistique Canada, *Population active occupée selon le lieu de travail, par province et territoire*, <http://www40.statcan.ca/102/cst01/labor40a-fra.htm> [consulté le 6 avril 2009].

¹⁸ Statistique Canada, *Rémunération hebdomadaire moyenne, soins de santé et assistance sociale, par province et territoire*, <http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/health23-fra.htm> [consulté le 6 avril 2009].

¹⁹ CBC News, "N.W.T. MLAs call for milk subsidy in remote communities", 24 septembre 2008, <http://www.cbc.ca/canada/north/story/2008/09/24/nwt-milk.html>, [consulté le 6 avril 2009].

impossible de rentabiliser la construction de lignes électriques pour desservir des collectivités éloignées à des centaines de kilomètres en terrain difficile. La plupart des petites collectivités ont leur propre génératrice diesel dont le carburant doit aussi être importé par avion ou par bateau. Selon le gouvernement des T. N.-O., le coût des services publics en 2005 était de 93 % supérieur à la moyenne canadienne²⁰.

GOVERNANCE : Nous savons tous que les territoires ne sont pas des provinces, mais qu'est-ce que cela signifie exactement? La grande différence, c'est que dans le Sud du Canada, les ressources sont de compétence provinciale, alors que dans les territoires, les ressources naturelles sont de compétence fédérale. Les redevances sur la mise en valeur des ressources sont versées à Ottawa, et non à Iqaluit, Yellowknife ou Whitehorse. Les gouvernements territoriaux dépendent étroitement de subventions fédérales. Seule une part relativement faible de leurs revenus provient de taxes et de droits de permis prélevés aux termes d'un transfert de compétence du gouvernement fédéral à un gouvernement territorial particulier. Jusqu'à ce jour, le Yukon est le seul territoire qui a une certaine maîtrise de ses ressources naturelles, mais il s'agit d'un transfert de responsabilité administrative, et non de titres de propriété. L'essentiel des revenus du Yukon provient encore de subventions fédérales. Un certain degré de gestion conjointe des ressources est prévu par des accords conclus entre le gouvernement fédéral et certaines administrations autochtones et inuites. Diverses ententes sur des revendications territoriales ont permis à des peuples autochtones de reprendre possession des ressources situées sur les terres visées par ces ententes et d'acquérir les droits de surface sur leurs terres traditionnelles. Comme l'indiquait une récente étude sur le régime de réglementation dans le Nord, ce régime se fonde sur un principe de base selon lequel toute réglementation associée à une terre visée par un projet de mise en valeur doit influencer grandement sur les décisions prises à l'égard de ce projet²¹.

II. Ce qu'on nous a dit

Avant d'entreprendre leur visite, les membres du comité ont consacré plusieurs semaines à se préparer, à lire la documentation recommandée et à écouter les témoignages de gens du Nord et de personnes qui travaillent avec des gens du Nord. Nous avons interrogé de nombreux témoins officiels à Ottawa, et avons discuté ouvertement avec beaucoup d'autres personnes. On nous a fait d'excellentes présentations sur divers sujets se rapportant à notre mandat. Les membres du comité ont été impressionnés par le savoir et l'enthousiasme des gens qui ont pris le temps de nous aider dans notre mission. Des témoignages entendus, il est ressorti quatre grandes préoccupations :

²⁰ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, « Energy and the Economy », <http://www.itn.gov.nt.ca/publications/2007/Energy/Energy%20And%20The%20Economy%20FactSheet.pdf>, [consulté le 6 avril 2009].

²¹ Affaires indiennes et du Nord canadien, mai 2008, *La voie de l'amélioration « Examen du régime de réglementation dans le Nord »* (le rapport McCrank), p. 2.

- A. la nécessité de gérer le changement climatique,
- B. la nécessité de solidifier les infrastructures,
- C. la nécessité de recherches plus exhaustives, et
- D. la nécessité de faciliter la gouvernance.

A. Nécessité de gérer le changement climatique

« La réalité, c'est que l'Arctique, sur le plan climatique, est fondamentalement en changement. Au point que les scientifiques occidentaux et les dépositaires du savoir traditionnel ont de la difficulté à s'entendre sur l'ampleur et la vitesse de ce changement ». [Traduction]

*Rob Huebert,
Directeur adjoint du Centre
for Military and Strategic Studies,
Université de Calgary*

Le changement climatique est un enjeu énorme dans le Nord. Le Nord a été comparé au canari dans la mine – le bien-être du canari est accessoire, mais on ne saurait traiter comme tel le bien-être des gens du Nord. Ces gens sont importants, et le changement climatique menace leur mode de vie. Il est clair pour les gens du Nord que le changement climatique est réel et qu'il faut agir de toute urgence pour l'atténuer et nous adapter à ses effets.

Ce qui étonne tant de gens à qui nous avons parlé, c'est la rapidité du changement écologique dans le Nord : beaucoup plus grande que prévue selon David Livingstone, directeur, Ressources renouvelables et Environnement, Affaires indiennes et du Nord Canada²². Les membres du comité ont appris que l'eau du delta du Mackenzie s'est déjà réchauffée de quelque deux à trois degrés depuis 10 à 15 ans. Un réchauffement additionnel risque de causer des dommages importants à cet environnement fragile²³.

« Pour diverses raisons environnementales, le rythme et l'ampleur du réchauffement planétaire sont plus prononcés dans l'Arctique qu'ailleurs dans le monde. Les régions et les populations de l'Arctique sont aux prises avec des problèmes uniques de changement et d'adaptation, et de partage des problèmes planétaires. »

Source : Inuit Tapiriit Kanatami,
An Integrated Arctic Strategy,
janvier 2008, p. 5 [Traduction]

Il est vrai que la plupart des témoignages que nous avons entendus sur le changement climatique sont anecdotiques. Or, de sombres anecdotes annoncent sans aucun doute des statistiques alarmantes. Voici un petit exemple : Il a vraiment plu un jour au milieu de l'hiver il n'y a pas longtemps à Inuvik. Cela pourrait faire frissonner les Vancouverois, mais c'est un événement historique à 68 degrés de latitude – un phénomène aberrant accompagné de tonnerre et d'éclairs dont personne dans le Grand Nord n'avait jamais été témoin auparavant. Les bâtiments, aussi loin qu'à Inuvik, commencent en fait à pencher à cause de la fonte du pergélisol, un phénomène qui menace également le réseau d'égouts.

²² David Livingstone (directeur, Ressources renouvelables et Environnement, Affaires indiennes et du Nord Canada), réunion à Yellowknife, T.N.-O., 2 juin 2008.

²³ Bev Buckway (maire de Whitehorse), réunion à Whitehorse, Yukon, 6 juin 2008.

Le niveau d'eau monte partout le long de la côte septentrionale; des villageois nous ont montré des endroits à Tuktoyaktuk où l'eau avait déjà envahi jusqu'à quatre mètres de littoral. Un homme nous a raconté un drame personnel : ses chiens, qu'il avait attachés comme d'habitude près de l'eau, sont tous morts noyés, envahis soudainement par la marée. Les glaciers fondent. À cause des changements dans la couverture de neige et dans l'état des glaces en mer et sur les lacs, bien des chasseurs doivent mettre fin à leur cueillette traditionnelle de nourriture. Les routes sont transformées en montagnes russes. La route d'hiver construite pour ravitailler les mines de diamants dans les T. N.-O. a dû être fermée à cause de l'arrivée précoce du temps doux en 2006. Le matériel requis n'a pu être transporté par camion avant la fonte de sorte que les sociétés minières ont dû recourir au transport aérien à gros prix.

Le changement climatique a aussi une incidence importante sur le caribou. Les troupeaux semblent diminuer; des observateurs sont convaincus qu'ils sont affamés. À cause des étés plus chauds, les troupeaux se seraient embourbés et auraient eu plus de difficulté à se rendre à leurs terrains de mise bas. Un chasseur à qui nous avons parlé nous a dit que, lors d'une récente expédition, il n'avait vu aucun veau alors que normalement il en aurait vu un grand nombre.

Le changement menace la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de nombreux habitants du Nord. Pour maintenir le cheptel de caribous, les gens du Nord ont dû adopter de nouveaux règlements qui limitent les zones et les périodes de chasse. Il pourrait aussi y avoir des problèmes à cause de la migration d'espèces envahissantes du sud vers le nord sous l'effet du changement climatique. La présence de wapitis, de cerfs de Virginie et de cougars a été signalée loin de leur habitat normal, ce qui n'était pas le cas il y a une décennie. De même, des pies, des corneilles et des moineaux familiers ont été observés dans des endroits qu'ils ne fréquentent pas normalement. Certaines de ces espèces présentent des risques. Ainsi, le cerf de Virginie est porteur de parasites qui sont fatals pour les espèces indigènes du Nord. Bien des gens du Nord s'inquiètent aussi des infestations grandissantes de dendroctones de l'épinette, craignant que cette espèce nuisible soit aussi dévastatrice que celle du pin en Colombie-Britannique.

La décision du gouvernement américain d'inscrire l'ours blanc sur la liste des espèces en péril – en partie parce qu'on estime que l'avenir de cette espèce est menacé par le changement climatique – est une mesure qui plaît aux amants des animaux. Tout le monde aime les ours blancs. Ce qui inquiète un nombre non négligeable de chasseurs et de guides dans le Nord, c'est la disparition d'une source importante de revenu : les chasseurs du Sud en quête de trophées. Les chasseurs et les guides, comme les ours, sont victimes du changement climatique.

***Atténuer le changement climatique, c'est bien;
s'y adapter, c'est essentiel***

La population du Nord, une centaine de milliers d'habitants, ne pèse pas lourd sur la Terre qui en compte 6,8 milliards. Cette comparaison suffit pour faire comprendre que les gens du Nord ne sont pas les premiers responsables du changement climatique qui les assiège et qui menace leur mode de vie.

Néanmoins, bien des localités nordiques font des efforts louables pour atténuer le changement climatique. Ces efforts ont surtout lieu dans les villes qui regroupent suffisamment de ressources pour agir. Ainsi, Yellowknife collabore avec les entreprises locales à partager un excédent de chaleur et d'énergie afin de réduire au minimum la production électrique. Un audit ayant révélé que le chauffage des locaux est la principale source d'émissions de gaz à effet de serre à Yellowknife, la ville a déposé un code du bâtiment plus économe d'énergie.

Un comité municipal de planification énergétique a également envisagé la possibilité de chauffer des districts plutôt que des maisons isolées. On a introduit des sources d'énergie de remplacement, comme les granulés de bois utilisés pour alimenter les chaudières. Ces chaudières sont efficaces et émettent peu de gaz à effet de serre. Leur valeur est évidente pour Marc Heyck, maire adjoint, qui ajoute que la ville compte en installer d'autres.

« Les maisons super écologiques seront tellement économes d'énergie qu'au dire de certains, un chat suffira à les réchauffer, ou deux par temps très froid. »

Source : L'honorable Jim Kenyon,
ministre du
Développement économique,
gouvernement du Yukon
[Traduction]

Entre-temps, Whitehorse met en œuvre la stratégie de la maison verte du Yukon, qui vise la construction de maisons plus économes d'énergie. Jim Kenyon, ministre du Développement économique du Yukon, affirme que la stratégie produit des maisons superisolées, des maisons R2000 « gonflées aux stéroïdes ». Il en coûtera en moyenne 18 000 \$ pour bâtir une maison moyenne, mais on économisera environ 13 000 \$ à la chauffer, et le solde sera récupéré en quelques années. Au-delà, les frais d'entretien et d'opération seront minimes²⁴.

Les fonctionnaires de Whitehorse nous ont fait visiter leur poste de police - caserne de pompiers économe d'énergie. Le conseil municipal aimerait favoriser la construction de quartiers durables, concept qui fait son chemin dans bien des villes du sud du Canada. Pour encourager la participation citoyenne, il a tenu une série de foires d'architecture, pour voir comment des bâtiments polyvalents combinant commerce de détail, bureaux de professionnels, condominiums et appartements de faible hauteur, avec un accès réservé aux piétons, peuvent contribuer à améliorer tant l'économie d'énergie que la qualité de vie. Cette démarche s'est méritée des prix, mais les fonctionnaires municipaux conviennent que les quartiers ont été lents à accepter le concept²⁵.

Composer avec la dure réalité

Toutes ces mesures prises pour atténuer les effets du changement climatique sont certes louables, et ont vivement impressionné les membres du comité. Cependant, les gens du Nord sont réalistes et savent que beaucoup de torts causés par le changement climatique ont déjà eu lieu et que d'autres s'en viennent. Aucune mesure de réduction des émissions de GES dans les villes du Nord ne peut y changer quoi que ce soit.

²⁴ The Honourable Jim Kenyon, Yukon Legislative Assembly, Hansard, 14 mai 2008.

²⁵ Bev Buckway (maire de Whitehorse), réunion à Whitehorse, T.N.-O., 5 juin 2008.

Quand les maisons s'enfoncent dans la boue, quand le niveau de l'eau monte, quand les routes de glace fondent et quand le gibier disparaît, il faut des mesures pour s'adapter à un phénomène qui ne risque guère de s'inverser pendant la durée d'une vie. On nous a répété que le gouvernement fédéral doit cesser de prétendre que les mesures d'atténuation vont à elles seules garantir la survie des populations du Nord pour agir face aux dommages qui sont déjà catastrophiques. L'érosion côtière a été donnée en exemple. Malgré des pertes de terrain dramatiques, on nous a dit qu'aucune mesure sérieuse n'a été prise pour corriger ce problème²⁶.

Il est clair que le gouvernement fédéral doit s'attaquer au changement climatique sur les deux fronts : atténuation et adaptation, et avec acharnement. Selon Ronald Thompson, commissaire intérimaire à l'environnement et au développement durable du bureau du vérificateur général :

« Pour s'attaquer aux questions complexes de longue haleine telles que l'adaptation au changement climatique, il est clair que le gouvernement devra faire preuve de persévérance à long terme. En d'autres mots, il devra travailler avec empressement, d'année en année, sans relâche²⁷. »

B. Nécessité de solidifier les infrastructures

« ...les changements dans les conditions du pergélisol ont des conséquences importantes pour la conception et l'entretien des infrastructures dans le Nord ... et que la réduction de la couverture des glaces de mer et l'augmentation du transport maritime en découlant diminueront l'éloignement de l'Arctique, ce qui créera à la fois des occasions de croissance dans de nombreux secteurs économiques et des défis associés à la culture, à la sécurité et à l'environnement — encore une fois, donc, nous envisageons et des possibilités et des défis à relever. »

*Mark Corey,
Sous-ministre,
Secteur des sciences de la Terre,
Ressources naturelles Canada²⁸*

²⁶ Nellie Cournoyea, (présidente de la Société régionale de l'Inuvialuit), réunion à Inuvik, T.N.-O., 4 juin 2008.

²⁷ Ronald Thompson, (commissaire intérimaire à l'environnement et au développement durable, bureau du vérificateur général), témoignages du comité, fascicule 10, 4 mars 2008.

²⁸ Mark Coey, (sous-ministre du secteur des sciences de la terre, Ressources naturelles Canada), témoignages du comité, fascicule 8, 1^{er} mai 2008.

« Il faut établir la souveraineté autour des gens et des infrastructures pour démontrer que les gens l'utilisent vraiment. »

*Nellie Cournoyea,
Inuvik,
4 juin 2008²⁹*

Bâtiments, pipelines, aqueducs, égouts, réseaux de communication : les structures reviennent sans cesse dans nos discussions avec les gens du Nord.

Les municipalités du Nord souffrent d'un déficit d'infrastructures, comme leur vis-à-vis du Sud. Cependant, leurs besoins sont aggravés par les effets du réchauffement climatique, qui frappe plus vite et plus fort les territoires que les provinces.

Derek Lindsey, maire d'Inuvik, nous a dit qu'il en coûtera au moins 140 millions de dollars pour réparer les bâtiments endommagés par la fonte du pergélisol, et le problème commence tout juste à se manifester. Cela souligne l'urgence de la R-D pour trouver des solutions à la fonte du pergélisol. Les routes de glace constituent un lien vital traditionnel dans le Nord. Malheureusement, elles ont commencé à fondre des semaines plus tôt, de sorte que certaines devront probablement être remplacées par des routes en dur, dont le coût pourrait être prohibitif sur de longues distances. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a prévu 1 million de dollars en mai 2008 pour financer une route d'accès toutes saisons de 22 km, entre une gravière appelée « source 177 » et Tuktoyuktuk³⁰. La ville s'assurera ainsi d'une source fiable de gravier, mais c'est seulement le début modeste d'un nouveau réseau de routes rendu vraisemblablement nécessaire.

Projet du gazoduc du Mackenzie

On a calculé récemment que le projet du gazoduc du Mackenzie coûtera 16,2 milliards, mais la facture dépend d'infrastructures de transport fiables. Par conséquent, le coût pourrait grimper si le réchauffement climatique continue de perturber le Nord. Robert Reid est président de la Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP, qui sera en partie propriétaire du gazoduc. Il nous a dit que le réchauffement climatique a déjà retardé l'échéancier de construction de deux à trois ans³¹.

Le gazoduc est vital pour le Nord. La plupart de ceux à qui nous avons parlé ont hâte que la construction démarre dès que la Commission d'examen conjoint et l'Office national de l'énergie auront leur rapport, que toutes les revendications territoriales seront réglées et que le gouvernement fédéral aura donné son aval. L'appui est considérable - mais non

²⁹ Nellie Cournoyea, (présidente de la Société régionale de l'Inuvialuit), réunion à Inuvik, T.N.-O., 4 juin 2008.

³⁰ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2008-2009, crédit supplémentaire n° 1, mai 2008, page 18 : <http://www.fmbs.gov.nt.ca/documents/budgetdocuments/supps/2008-2009-Supplementary-Appropriation-No1.pdf>, [consulté le 6 avril 2009].

³¹ Robert Reid, (président de la Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP), Témoignages du comité, fascicule 10, 27 mai 2008

unanime - en faveur du projet dans la plupart des localités que nous avons visitées. S'il est réalisé, il permettra l'exploitation de réserves de gaz naturel estimées à 250 milliards de m³ sous la terre et sous les mers dans le Nord. Selon M. Reid, Il y aurait des droits d'accès et des redevances versées pour passer sur des terres autochtones, et chaque localité située à distance raisonnable du gazoduc profiterait du gaz.

Énergies de remplacement

On nous a dit qu'il y a beaucoup de discussion sur d'éventuels projets d'énergies de remplacement dans le Nord, mais que les municipalités n'ont pas l'argent pour les réaliser. Une aide financière est venue de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Yellowknife et Whitehorse mènent toutes deux des études de faisabilité sur le chauffage géothermique, appuyées par le Fonds municipal vert de la FCM. Ce fonds a été doté d'un budget de 550 millions par le gouvernement fédéral. Parlant au nom de la municipalité de Yellowknife, le maire adjoint Heyck nous a dit que tous les Canadiens profiteraient d'un doublement de ce budget³².

Les gens du Nord envisagent d'utiliser l'énergie éolienne à plusieurs endroits. Tuktoyuktuk aimerait en avoir deux, qui fournirait de 20 à 30 % de l'énergie de la ville, à un coût évalué à quelque 1,5 million de dollars³³. Ressources naturelles Canada y a engagé 300 000 \$, mais il reste un manque à gagner considérable. David Tenney, de la Chambre des mines du Yukon, nous a dit qu'au moins une mine du Yukon ferait l'expérience de l'éolien. Si cette expérience réussit, on installera plus d'éoliennes³⁴. Les mines consomment beaucoup de diesel, et une source d'énergie renouvelable comme l'éolien serait plus que bienvenue.

C. Nécessité de recherches plus exhaustives

Les pressions découlant du changement climatique et de la mise en valeur des ressources non renouvelables posent de nouveaux défis au Nord canadien, mais les décideurs sont trop souvent confondus par des connaissances insuffisantes. L'un après l'autre, les témoins ont insisté sur la nécessité de plus de données, qu'il s'agisse des impacts de la mise en valeur des ressources, des effets du réchauffement ou de la souveraineté dans l'Arctique.

« Les bonnes politiques et les bonnes décisions doivent s'ancrer dans les faits. Le changement climatique mondial amplifie les enjeux... Il y a beaucoup de risques de malentendus entre Autochtones et non-Autochtones participant à la recherche, pour diverses raisons historiques et culturelles ».

Source : Inuit Tapiriit Kanatami,
An Integrated Arctic Strategy,
janvier 2008, p. 23

³² Mark Heyck, (maire adjoint de Yellowknife), réunion à Yellowknife, T.N.-O., 2 juin 2008.

³³ Mervin Gruben, (maire de Tuktoyuktuk), réunion à Tuktoyuktuk, T.N.-O., 5 juin 2008.

³⁴ David Tenney, (directeur de la Chambre des mines du Yukon), réunion à Whitehorse, Yukon, 6 juin 2008.

Données de base

Des témoins nous ont dit que si on veut protéger les écosystèmes du Nord, il faut absolument instaurer au plus tôt une surveillance constante. Nul doute que l'immensité du territoire s'oppose à toute réponse simpliste ou bon marché. Comme nous l'a rappelé Terry Billy, membre du Conseil des Premières nations du Yukon, « il n'y a personne au nord de nous ».³⁵ Combien de lacunes de nos connaissances en écologie et dans d'autres domaines nous permettraient de voir à ce que des initiatives de l'État et du secteur privé soient dans le meilleur intérêt de chacun dans les prochaines années.

Bien des efforts pour recueillir des données dans le Nord ont été des actions à court terme concernant des travaux précis. Les diverses régions du Nord ont besoin d'une image plus cohérente des forces susceptibles d'interagir de façon systématique. Il faut plus de ressources, de données et de coordination pour s'attaquer aux questions à long terme³⁶.

Le programme de surveillance des répercussions cumulatives (PSRC) des T.N.-O. illustre bien cette approche. Issu de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* et des accords avec les Sahtus, les Gwich'ins et les Tlichos, le PSRC fait appel à des partenariats communautaires aux étapes de la conception et de la mise en œuvre. Un groupe de travail revoit les projets et leur assigne un ordre pour le financement, puis décide de ceux qui sont retenus en fonction des critères du programme. Depuis sa création en 1999, le PSRC a financé plus de cent travaux à court terme de surveillance et de recherche, menés par l'État, le monde autochtone, le monde universitaire et les organismes sans but lucratif.

Malheureusement, le PSRC a été contraint de s'accommoder d'un financement à la pièce au gré des réaffectations budgétaires ministérielles. Depuis 10 ans, ce financement a été intermittent, imprévisible et inopportun : on ne s'est jamais engagé à un financement soutenu. Le plan quinquennal du groupe de travail polyvalent réclame 16,2 millions de dollars sur cinq ans, soit environ 3,2 millions par année. La demande présentée au Conseil du Trésor en est maintenant à sa 11^e version : il n'y a encore aucun engagement financier.

Ressources Naturelles Canada a publié un recueil des résultats de recherche sur le changement climatique qui pourrait servir de point de départ à une coordination des connaissances actuelles³⁷. Il reste encore du travail à faire dans ce domaine crucial. Une suggestion de David Livingstone d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) serait d'établir une série de scénarios, de modèles et de projections pour déterminer si l'accumulation croissante de preuves anecdotiques du changement climatique est fondée

³⁵ Terry Billy, (Conseil des Premières nations du Yukon), réunion à Whitehorse, Yukon, 5 juin 2008.

³⁶ David Livingstone, (directeur des ressources renouvelables et de l'environnement, Affaires indiennes et Nord Canada), réunion Yellowknife, T.N.-O., 2 juin 2008.

³⁷ Ressources naturelles Canada, *Vivre avec les changements climatiques au Canada*, http://www.adaptation.rncan.gc.ca/assess/2007/index_f.php (visité pour la dernière fois le 6 avril 2009)

en science. Les modèles pourraient s'appliquer à des questions particulières comme la fonte du pergélisol. Comprendre divers éléments précis des répercussions du changement climatique serait extrêmement utile : il permettrait aux gens du Nord d'établir des politiques et des programmes efficaces pour composer avec les répercussions prévues³⁸.

Respecter le savoir ancestral

Le savoir écologique ancestral (SEA), c'est la somme des connaissances acquises par les Autochtones en contact étroit avec la Terre depuis des milliers d'années, ce qui a enrichi leur compréhension de l'interaction des processus naturels. Environnement Canada définit trois catégories de SEA :³⁹

- La première englobe les connaissances sur des éléments ou des aspects des plantes, des animaux et des phénomènes, ainsi qu'un vocabulaire spécialisé permettant de les décrire. Cette catégorie s'apparente à la taxinomie et à ses systèmes de classification.
- La deuxième porte sur la mise au point, le perfectionnement et l'utilisation de techniques appropriées de chasse, de pêche et de piégeage.
- La troisième est plus complexe et la moins bien comprise, bien qu'elle puisse être la plus importante des trois. Elle porte sur la compréhension de l'ensemble des écosystèmes et des rapports étroits avec ces derniers.

Il est notoirement difficile d'intégrer le savoir ancestral aux données scientifiques occidentales. On a de nombreux exemples de chercheurs du Sud qui ont fait fi ou négligé le savoir ancestral. On nous a parlé du cas d'un aîné qui a communiqué l'information au sujet d'une vieille cache d'os mammoth à un scientifique en visite, qui s'est empressé de publier un article sur sa découverte dans une revue scientifique sans reconnaître la propriété intellectuelle des Premières Nations⁴⁰. Ce n'est pas une façon convenable d'utiliser le savoir traditionnel. Dans bien des cas, ce savoir a apporté une information et des points de vue utiles à la table. Il faut l'harmoniser avec les autres sources de connaissances afin qu'il puisse nous donner une connaissance plus complète du Nord.

Station de recherche arctique

Dans le discours du Trône du 16 octobre 2007, le gouvernement fédéral s'engageait envers une stratégie nordique, qui prévoyait notamment la construction d'une station de recherche de classe mondiale dans l'Arctique⁴¹.

³⁸ David Livingstone, (directeur des ressources renouvelables et de l'environnement, Affaires indiennes et Nord Canada), réunion à Yellowknife, T.N.-O., 2 juin 2008.

³⁹ Environnement Canada, *L'état de l'environnement au Canada — 1996* <http://www.ec.gc.ca/soer-ree/Francais/SOER/1996report/Doc/1-6-9-5-6-1.cfm>

⁴⁰ Terry Billy, (Conseil des Premières Nations du Yukon), réunion à Whitehorse, Yukon, 5 juin 2008.

⁴¹ Gouvernement du Canada, "Discours du Trône : Protéger l'avenir du Canada," 19 novembre 2008 <http://www.sft-ddt.gc.ca/fra/media.asp?id=1364> [consulté le 6 avril 2009].

Par la suite, Affaires indiennes et du Nord Canada a commandé un examen par les pairs de la contribution des intervenants au projet de station de recherche arctique. Le Conseil des académies canadiennes a réuni à cette fin une brochette internationale de scientifiques qui ont confirmé les quatre priorités de recherche suggérées par les intervenants :

- mise en valeur durable des ressources
- écologie et intendance
- changement climatique, et
- collectivités saines et viables.

Le groupe de travail a ajouté l'observation et la surveillance, qui constituent selon lui une activité indispensable pour développer notre base de connaissances, mieux comprendre l'environnement, assurer l'intendance des systèmes et gérer le développement des ressources⁴².

Plusieurs témoins ont recommandé que le financement à cette fin soit consacré à un *réseau* de recherche plutôt qu'à un seul institut, arguant qu'un réseau est mieux en mesure d'exploiter une vaste gamme de sujets de recherche en plus d'optimiser les résultats des programmes actuels. On a proposé deux modèles dont celui du CAVIAR (Community Adaptation and Vulnerability in Arctic Regions), consortium international composé de partenaires de huit pays nordiques, dont le Canada. Le deuxième est ArcticNet, réseau de chercheurs avec leurs partenaires inuits, de l'État et du secteur privé.

Le groupe de travail du Conseil des académies n'a pas recommandé un réseau de ce genre, mais proposé plutôt un « modèle bipolaire » avec un pôle logistique dans le lieu central et un pôle scientifique dans une région attirante et intéressante sur le plan scientifique.

Cependant, l'ajout de la surveillance aux responsabilités est une lacune importante. Dans un document intitulé *Monitoring the Mackenzie Gas Project* préparé pour la Division des ressources hydrauliques d'affaires indiennes et du Nord Canada, l'auteur C.R. Burn formule les observations suivantes :

« Un programme de surveillance doit être vu comme un investissement dans la capacité de l'intendance environnementale future dans la zone des travaux, de sorte que le personnel local devrait participer professionnellement dans la plus grande mesure possible ... dans le Nord, les lacunes d'information au sujet de sites particuliers et la brièveté de beaucoup de données environnementales font en sorte que les données issues de systèmes de surveillance formels, ouverts et structurés faciliteraient les discussions des commissions et groupes d'études réglementaires vis-à-vis des projets futurs de l'État. »⁴³ [Traduction]

⁴² Conseil des académies canadiennes, *Vision pour l'Initiative canadienne de recherche dans l'Arctique*, novembre 2008, p. 11. L'autre thème ajouté à la liste est la technologie.

⁴³ Burn, C.R., *Monitoring the Mackenzie Gas Project*, 12 août 2007.

Bonnes recherches en chantier

Plusieurs recherches impressionnantes sont déjà en cours dans le Nord, menées en bonne partie par de petites institutions affiliées aux collèges du Nord. Parmi les plus intéressantes, mentionnons une étude de terrain pour établir comment extraire l'hydrate de clathrate et l'utiliser comme combustible. Les hydrates de clathrate (ou hydrates de gaz ou clathrates de gaz) sont « des substances semblables à de la glace, composées d'eau et de gaz naturel qui se forment lorsque les gaz (surtout le méthane biogénique issu de la décomposition microbienne des matières organiques) se combinent à l'eau à de faibles températures et à des pressions élevées⁴⁴. Ces composés existent en sous une grande partie de la surface des régions arctiques du globe et sur les talus continentaux sous-marins, à plus de 600 m de profondeur. Les trois marges continentales du Canada en contiennent. Le delta du Mackenzie, dans les TNO, contient des dépôts parmi les plus concentrés du monde⁴⁵. On en trouve également dans le pergélisol, comme en témoigne le gisement d'hydrates de gaz de Mallik dans le delta du Mackenzie⁴⁶.

Les scientifiques estiment que ces hydrates pourraient constituer une des principales sources d'énergie de l'avenir, mais on n'a pas encore trouvé de façon rentable de les extraire. En outre, le méthane est l'un des principaux gaz à effet de serre. Un puits expérimental a été foré en 2008 sous les auspices de la Commission géologique Canada, dans le cadre d'une étude en cours. Des fonds ont été fournis par la Société pétrolière nationale du Japon, alors que la gestion du site et la cueillette de données ont été menées par l'Institut de recherche Aurora à partir d'Inuvik⁴⁷. Le Japon mène des recherches très énergiques sur cette filière.

D. Nécessité de faciliter la gouvernance

Les structures de gestion du Nord sont uniques. Nulle part ailleurs au Canada il n'existe un tel amalgame de propriété fédérale des ressources, de pouvoirs délégués et de conseils élus, et de gouvernements autochtones et territoriaux. Ces relations complexes peuvent dérouter les Canadiens du Sud. Les territoires représentent un des modèles les plus avancés de cogestion dans le monde, mais l'évolution continue et ceux qui y participent cherchent encore des façons d'alléger le processus de décision.

⁴⁴ RNCAN, Secteur des sciences de la Terre, Les hydrates de gaz : carburant de l'avenir?
http://ess.nrcan.gc.ca/2002_2006/ghff/index_f.php

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ RNCAN, Secteur des sciences de la Terre, Priorités, Commission géologique du Canada, Mallik 2002, précis d'information, Programme de forage d'exploration des hydrates de gaz de Mallik,
http://gsc.nrcan.gc.ca/gashydrates/mallik2002/background_f.php

⁴⁷ Andrew Applejohn, directeur de l'Institut de recherche Aurora, réunion à Inuvik, N.T.-O. 4 juin 2008.

Réglementation

Examinons la procédure d'autorisation pour la mise en valeur des ressources. La réglementation a évolué avec le temps, avec le règlement des revendications territoriales. Une conséquence, « c'est que plus d'organes exercent plus de pouvoir de réglementation dans plus de domaines que jamais auparavant. Partout dans le Nord, les anciens pouvoirs d'AINC et des deux offices des eaux (du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest incluant de l'actuel Nunavut) se sont accrus et sont maintenant assumés par au moins 20 organismes de cogestion, comptant chacun ses membres, son personnel et ses conseillers propres. C'est dans les Territoires du Nord-Ouest qu'on trouve le plus grand nombre de ces commissions⁴⁸. »

Le consensus est clairement le mot d'ordre dans le Nord; étant donné le nombre d'intervenants, on n'ira pas très loin si les décideurs ne travaillent pas à l'unisson. Cependant, trouver un consensus est bien plus frustrant que gérer à la majorité simple. Bien des témoins en ont parlé dans le contexte du gazoduc. Bien des frustrations ont été exprimées à l'endroit des reports considérables du processus d'examen, qui dure depuis 2004 et qui ne prendra pas fin avant 2010. Nous avons entendu beaucoup de doléances : il est temps de prendre une décision finale. L'incertitude entourant l'avenir du gazoduc se traduit en incertitude de planification, de financement et d'acheminement des ressources en fin de compte. Bien des gens du Nord attendent depuis trop longtemps des emplois et d'autres avantages qui, selon eux, accompagneront la construction du gazoduc.

« Je pense que nous allons nous retrouver très bientôt dans la situation où les sociétés pétrolières et gazières vont dire qu'il a fallu trop de temps pour construire les pipelines, qu'elles ne sont plus prêtes à construire les pipelines et qu'elles vont avoir recours à cette nouvelle technologie des terminaux maritimes, ainsi qu'aux pétroliers brise-glaces, pour transporter le pétrole et le gaz qu'elles voulaient transporter au pipeline

[S]i vous discutez avec la plupart des gens qui s'occupent de la construction des pipelines du côté canadien et du côté américain, ils vont vous dire que le maintien de l'intégrité du réseau de pipelines est une préoccupation de plus en plus importante avec la fonte du pergélisol. »
[Traduction]

*Rob Huebert, directeur adjoint
du Centre d'études militaires et stratégiques,
Université de Calgary*

« Recommander une restructuration dans les Territoires du Nord-Ouest, c'était reconnaître qu'elle ne sera acceptée que s'il y a un véritable effort pour inclure la voix du Nord dans l'établissement de plans d'aménagement du territoire efficaces, et pour l'entendre grâce à un office nordique des terres et des eaux (l'OTEVM) et à un office nordique d'évaluation environnementale (l'OEREVM), organismes indépendants chargés des décisions finales. »

Source : Neil McCrank, *La voie de l'amélioration : Examen du régime de réglementation dans le Nord*, mai 2008, p. 41

⁴⁸ Affaires indiennes et Nord Canada, mai 2008, *La voie de l'amélioration : Examen du régime de réglementation dans le Nord* (rapport McCrank), p. 9.

Depuis quelques années, l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie collabore avec les autres organes de réglementation pour établir une procédure claire et uniforme. L'évaluation des règlements et procédures des divers offices a révélé plusieurs dispositions chevauchantes et conflits potentiels au niveau des conditions. À la suite de l'harmonisation, quelque 1 500 exigences réglementaires ont été réduites à 600. Autre avantage de cette démarche, bien des agents de réglementation comprennent aujourd'hui bien mieux les procédures des autres. Nous espérons que cela a conduit à plus d'efficacité, en préservant l'intégrité du processus environnemental.

Simplifier les procédures

La mise en valeur des ressources du Nord nécessite de nombreuses étapes et fait appel à plusieurs organismes, comme le note le rapport d'avril 2005 de la vérificatrice générale du Canada. Le chapitre 6 examine le processus de mise en valeur des ressources afin « de garantir qu'il est suffisamment solide pour permettre de relever les défis et de saisir les possibilités qui se présenteront au cours de la prochaine décennie.⁴⁹ » Parmi les recommandations, on trouve celle-ci : « Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien devrait travailler avec les offices constitués en vertu de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* pour cerner les meilleures pratiques et évaluer les besoins de formation, et leur offrir cette formation, s'il y a lieu »⁵⁰. Malgré certains progrès, les difficultés demeurent.

En 2007, le gouvernement fédéral a lancé l'Initiative d'amélioration du régime de réglementation dans le Nord afin de réunir et de simplifier les règlements du Nord. Dirigé par Neil McCrank, ancien président de la Commission de l'énergie et des services publics de l'Alberta, l'examen visait avant tout les T.N.-O. mais s'intéresse également au Nunavut et au Yukon.

Paru en juillet 2008, le rapport McCrank recommande de restructurer la réglementation des T.N.-O., soit en cédant à l'Office des terres et de l'eau de la vallée du Mackenzie la responsabilité exclusive des permis pour les terres et les eaux, soit en le rendant arbitre final des décisions émanant des offices régionaux existants. En outre, la Commission d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie agirait comme palier ultime de recommandations environnementales. Les 18 recommandations visant les T.N.-O. demandaient toutes au gouvernement fédéral de préciser son rôle. On l'exhortait à donner priorité à l'approbation des plans fonciers, certains déjà été formulés par les Premières Nations pour les terres visées par les ententes, à s'engager à financer à long terme le programme de surveillance des répercussions cumulatives des T.N.-O. et de reconnaître les lacunes et les insuffisances des lois actuelles⁵¹.

⁴⁹ Vérificatrice générale du Canada, 2005 rapport d'avril de la vérificatrice générale du Canada, chapitre 6, Affaires indiennes et du Nord Canada — La mise en valeur des ressources non renouvelables dans les Territoires du Nord-Ouest, http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_200504_06_f_14937.html

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ Affaires indiennes et Nord Canada, mai 2008, *La voie de l'amélioration : Examen du régime de réglementation dans le Nord* (rapport McCrank), p. 40 à 45.

Certains témoins entendus par M. McCrank ont demandé une meilleure coordination et communication entre les offices et les ministères à tous les stades d'élaboration des projets. Constatant la création récente d'un Bureau de gestion des grands projets offrant un accès unique à la réglementation fédérale, on a demandé au gouvernement d'envisager un équivalent conçu dans le Nord « pour servir de guichet unique et coordonner l'action des ministères fédéraux et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, tout en assurant la liaison avec les organismes de réglementation pour tous les projets, grands ou petits ⁵². »

Propriété des ressources

La négociation d'un accord de dévolution entre le gouvernement fédéral et les Territoires du Nord-Ouest continue à un assez bon rythme. Un protocole d'entente a été signé en 2001 et des discussions ont eu lieu de façon intermittente depuis sept ans. Un des grands enjeux est la somme qu'Ottawa accordera au gouvernement territorial en contrepartie des redevances sur l'exploitation des ressources.

On nous a dit que les T.N.-O. avaient récemment refusé un projet de dévolution, qui incluait des subventions annuelles, parce qu'on s'attendait que les redevances prévues du pétrole et du gaz dépasserait de beaucoup la subvention projetée ⁵³.

Taille unique, pas toujours

Rien n'est plus frustrant pour les Canadiens du Nord que les règlements absurdes imposés par des gens du Sud bien intentionnés, mais mal informés. Les membres du comité ont entendu plusieurs histoires cocasses découlant de suppositions inexactes faites dans le Sud.

En voici une. Il y a un certain temps, Transports Canada a promulgué un nouveau règlement qui exigeait que tout travail d'entretien d'un avion se fasse dans un hangar. De toute évidence, la règle concerne la sécurité, mais elle est mal adaptée aux conditions courantes des gens du Nord, si dépendants du transport aérien pour se déplacer et acheminer des biens en zones isolées, et à qui les ambulances aéroportées offrent souvent la seule chance de survie. Un pilote s'est chargé d'en faire la démonstration. Quand un fonctionnaire du ministère est venu du sud pour une inspection de routine, il lui a offert de survoler les régions sauvages pour voir les paysages magnifiques du Yukon. Le fonctionnaire a accepté avec empressement. Après une heure de vol agréable, le pilote a tout à coup annoncé qu'il devait faire un atterrissage d'urgence. Un problème technique était survenu et il devait effectuer une vérification avant de continuer. Il a donc posé l'appareil dans une clairière, a examiné rapidement le problème puis s'est assis sur une bûche en disant qu'il faudrait attendre un bon bout de temps avant qu'on ne vienne les secourir. « Mais, demande le fonctionnaire, ne pouvez-vous régler le problème tout

⁵² Affaires indiennes et Nord Canada, mai 2008, *La voix de l'amélioration : Examen du régime de réglementation dans le Nord* (rapport McCrank), p. 45.

⁵³ L'hon. Michael Miltonberger (ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles) réunion à Yellowknife, T.N.-O., 3 juin 2008.

seul? » - « Bien sûr, répond le pilote, mais pas hors d'un hangar. » Peu de temps après, le règlement a été modifié pour tenir compte de la réalité nordique⁵⁴.

À une autre occasion, un fonctionnaire des affaires intergouvernementales d'Ottawa s'est plaint amèrement que ses demandes répétées d'un échantillon d'arbre du ministère des Forêts du Nunavut restaient lettre morte. Imaginez l'air qu'il a fait quand un Yukonais qui écoutait ses récriminations à une réception officielle quelques mois plus tard l'a poliment informé que les arbres ne poussent guère au Nunavut, qui est situé au-delà de la ligne des arbres⁵⁵! Il y en a quelques-uns, mais pas beaucoup. Le message est passé.

III. Recommandations

Recommandation 1

Le gouvernement fédéral devrait accroître et maintenir son financement à la recherche dans le Nord et, ce faisant, insister davantage sur la surveillance et la cueillette des données qui permettront de suivre le changement climatique à long terme. En particulier, le financement pluriannuel du programme de surveillance des répercussions cumulatives des T.N.-O. (PSRC) devrait faire l'objet d'une subvention immédiate.

Recommandation 2

Tout en continuant de financer des mesures visant les répercussions du changement climatique dans le Nord, le gouvernement devrait accroître son financement aux mesures que les municipalités et les gouvernements territoriaux doivent prendre pour *s'adapter* au changement climatique. Ainsi, il faut s'attaquer aux problèmes du remplacement des routes de glace par des routes permanentes, de l'enfoncement des bâtiments et l'érosion des rives.

Recommandation 3

Le gouvernement fédéral doit répondre au besoin urgent de la recherche-développement de solutions à la fonte du pergélisol.

Recommandation 4

Nous exhortons le gouvernement fédéral à fournir des fonds additionnels immédiats pour construire une route permanente entre la gravière dite « Source 117 » et Tuktoyaktuk pour garantir l'achèvement de ce lien vital.

⁵⁴ Bev Buckway, (maire de Whitehorse), réunion à Whitehorse, Yukon, 5 juin 2008.

⁵⁵ L'hon. Jim Kenyan, (ministre du Développement économique), réunion à Whitehorse, Yukon, 6 juin 2008. Il va sans dire qu'il n'y a pas de ministère des Forêts au Nunavut.

Recommandation 5

Le gouvernement fédéral devrait faire en sorte que les plans de l'Institut de recherche arctique promis en 2007 dans le budget fasse appelle à un réseau nordique de chercheurs localisés à divers endroits dans le Nord, plutôt qu'à une administration située à un ou deux endroits. Le nom de Réseau de recherche arctique devrait remplacer l'Institut de recherche arctique pour imposer l'idée de réseau.

Recommandation 6

Étant donné le temps que prennent les études de la Commission conjointe d'examen et de l'Office national de l'énergie, le gouvernement fédéral devrait faire tout son possible pour prendre des décisions rapides concernant l'avenir du gazoduc du Mackenzie une fois les rapports déposés.

Recommandation 7

En planifiant l'allocation de ressources à l'appui de sa revendication de souveraineté dans le Nord, le gouvernement fédéral devrait reconnaître que son soutien aux populations canadiennes qui doivent relever les défis de la vie difficile dans le Nord est le plus solide argument du Canada dans tout forum international.

Recommandation 8

On exhorte le gouvernement fédéral à conclure un accord sur le partage des ressources avec les T.N.-O. qui affectera les recettes tirées des ressources au relèvement des normes d'éducation, de logement et de santé pour les habitants permanents du Nord.

Recommandation 9

Dans ses échanges avec les gouvernements territoriaux et autochtones, le gouvernement fédéral doit s'assurer d'accorder priorité aux décisions locales, en respectant les ententes de collaboration existantes et en encourageant la pleine participation locale au profit des résultats utiles pour les gens du Nord.

ANNEXE A

Liste des témoins qui ont comparu devant le comité :

4 mars 2008

Bureau du vérificateur général du Canada :

Ronald Thompson, FCA, commissaire à l'environnement et au développement durable par intérim;

Neil Maxwell, vérificateur général adjoint;

Andrew Ferguson, directeur principal;

Richard Arseneault, directeur principal.

11 mars 2008

Affaires indiennes et du Nord Canada :

Patrick Borbey, sous-ministre adjoint;

Giles Morrell, directeur intérimaire, Gestion des ressources pétrolières et gazières;

Sheila Riordon, directeur général du pétrole et du gaz du Nord.

15 avril 2008

Ressources naturelles Canada :

Mark Corey, sous-ministre adjoint, Secteur des sciences de la Terre;

Don Lemmen, gestionnaire de la recherche, Direction des impacts et de l'adaptation liés au changement;

Sharon Smith, chercheur en pergélisol.

1^{er} mai 2008

À titre personnel :

Rob Huebert, directeur adjoint du Centre d'études stratégiques et militaires, professeur agrégé, Département des sciences politiques, Université de Calgary (par vidéoconférence).

8 mai 2008

ArcticNet :

Martin Fortier, directeur exécutif;

Bernie Boucher, président de JF Boucher Consulting Ltd. et président du conseil d'administration.

Chambre des mines des T. N.-O. et du Nunavut :

Mike Vaydik, directeur général.

27 mai 2008

Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline LP :

Robert Reid, président.

Secrétariat du projet de gaz du nord :

Brian Chambers, directeur exécutif.

À titre personnel :

Donat Pharand, professeur émérite, Faculté de Droit, Université d'Ottawa.

ANNEXE B

Liste des organisations rencontrées durant la mission d'étude dans l'Arctique :

Yellowknife :

Députés de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest

Environnement et ressources naturelles, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pêches et Océans Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

Ville de Yellowknife

Ecology North

Mackenzie Valley Land and Water Board

Norman Wells :

Mountain Dene Ventures

Village de Norman Wells

Mountain River Outdoor Adventures

North-Wright Airways

Inuvik :

Ministère de l'Exécutif des Territoires du Nord-Ouest

Inuvialuit Regional Corporation

Inuvialuit Development Corporation

Inuvialuit Corporate Group

Village de Inuvik

Aurora Research Institute

Inuvik Gas Limited

Tuktoyaktuk :

Tuktoyaktuk Community Corporation

Hameau de Tuktoyaktuk

Whitehorse :

L'honorable Ione Jean Christensen, C.M., ancien sénateur

Ministère du Développement économique, gouvernement du Yukon

Ministère de l'énergie, des mines et des ressources, gouvernement du Yukon

Ministère de l'environnement, gouvernement de Yukon

Yukon Chamber of Mines

Ville de Whitehorse

Collège du Yukon

Conseil des Premières nations du Yukon

